RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

LOGIFLOWS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 €uros

Siège Social : 5 et 17 Rue de Corbusson
ZA Le Châtellier II
53940 SAINT-BERTHEVIN

794 031 989 RCS LAVAL

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE

DU 26 AOÛT 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-six août à douze heures quarante-cinq,
A Saint-Berthevin,

ORDRE DU JOUR :

- **NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GENERALE ;**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.**

UNIQUE DECISION

La société **APLODE**, Présidente de la société, représentée par Monsieur Thierry CARLUCCI, son Président, décide de nommer, en qualité de Directrice Générale de la société, pour une durée illimitée, **à compter du 1er septembre 2026**, la société **gHRin**, SARL au capital de 8.000 €uros, dont le siège social est fixé à SAINT-BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson – ZA Le Châtellier II et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL sous le numéro 433 061 587.

Conformément à l'article 19 des statuts, la société **gHRin** sera investie, sauf disposition contraire inopposable aux tiers, des mêmes pouvoirs que la Présidente, à savoir :

- Elle sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social ;
- Elle sera autorisée à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

La Présidente confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de ces décisions, à l'effet de procéder à toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du Greffe du Tribunal de Commerce ou du service informatique mentionné à l'article R.123-2 du Code de Commerce et accessible à l'adresse *www.formalites.entreprises.gouv.fr*.

Le présent procès-verbal a été signé par la Présidente.

La société APLODE,

[redacted]